

Réunion du conseil municipal

10 juin 2020

Les membres du conseil municipal, dûment convoqués, se sont réunis le 10 juin 2020 à 20h00 à la Salle Municipale, sous la présidence de Monsieur Fabrice POINT, Maire.

Présents : Mesdames et Messieurs AUPETIT. BABAUD Sandrine. BABAUD Sarah. BOURABIER. CHARRIER. FOURGEAUD. GATELLIER. GAZEAU. KABA FAUROT. LAVAUD. LEPOUTRE. MARTIN. PERROT. POINT. PUYMERAIL. TERRADE. THEULIERE. VINCENT.

Absents excusés : Mme MONTOUX donne pouvoir à Mme PERROT. Mr RIBATON donne pouvoir à Mr POINT. Mr BAUTISTA donne pouvoir à Mr GATELLIER. Mr POURRAGEAU donne pouvoir à Mr GAZEAU. Mme SUCHET donne pouvoir à Mr MARTIN.

Date de la convocation : 3 juin 2020

Madame Nathalie PERROT est désignée secrétaire de séance.

Le compte-rendu de réunion du conseil municipal du 28 mai 2020 est approuvé à l'unanimité.

Le Conseil Municipal donne son accord pour rajouter à l'ordre du jour une question supplémentaire relative au recrutement de saisonniers.

1. Constitution des commissions

Le Conseil Municipal :

- DECIDE de constituer les commissions ci-dessous :

- COMMISSION FINANCES ET RESSOURCES HUMAINES

- Guy GAZEAU
- Sandrine BABAUD
- Sandrine CHARRIER
- Géry LEPOUTRE
- Nathalie PERROT
- Céline KABA FAUROT
- Jean-Claude FOURGEAUD

3 élus, Sandrine BABAUD, Aurélien PUYMERAIL et Ingrid VINCENT rejoignent la séance à 20h08.

- COMMISSION SOLIDARITÉ, ASSOCIATIONS SOCIALES ET SOCIÉTALES

- Michèle TERRADE
- Romain BAUTISTA
- Aurélien PUYMERAIL
- Isabelle THEULIERE
- Sandrine CHARRIER
- Nathalie PERROT

- COMMISSION TECHNIQUE

- Géry LEPOUTRE
- Julien GATELLIER
- Yannick BOURABIER
- Béatrice MONTOUX

- Aurélien PUYMERAIL
- Guy GAZEAU
- Michel MARTIN
- Mauricette SUCHET

- COMMISSION VIE SCOLAIRE ET JEUNESSE

- Mathilde AUPETIT
- Sandrine CHARRIER
- Romain BAUTISTA
- Nicolas POURRAGEAU
- Isabelle THEULIERE
- Michèle TERRADE

- COMMISSION VIE CULTURELLE, SPORTIVE, ÉCONOMIQUE ET TOURISTIQUE

- Fabrice POINT
- Julien LAVAUD
- Julien GATELLIER
- Sarah BABAUD
- Patrice RIBATON
- Romain BAUTISTA
- Nicolas POURRAGEAU
- Ingrid VINCENT

- COMMISSION COMMUNICATION, RÉCEPTIONS, JUMELAGE

- Nathalie PERROT
- Céline KABA FAUROT
- Béatrice MONToux
- Sarah BABAUD
- Michèle TERRADE
- Nicolas POURRAGEAU
- Ingrid VINCENT

- COMMISSION D'APPEL D'OFFRES (3 titulaires et 3 suppléants)

Titulaire	Suppléant
Guy GAZEAU	Sarah BABAUD
Sandrine BABAUD	Julien GATELLIER
Jean-Claude FOURGEAUD	Michel MARTIN

- COMMISSION COMMUNALE DES IMPÔTS DIRECTS (32 noms)

(Propositions du conseil municipal au Directeur Départemental des Finances Publiques)

- POINT Fabrice
- GAZEAU Guy
- TERRADE Michèle
- LEPOUTRE Géry
- AUPETIT Mathilde
- LAVAUD Julien
- PERROT Nathalie

- MONTOUX Béatrice
- GATELLIER Julien
- KABA FAUROT Céline
- PUYMÉRAIL Aurélien
- BABAUD Sarah
- BOURABIER Yannick
- CHARRIER Sandrine
- RIBATON Patrice
- THEULIERE Isabelle
- BAUTISTA Romain
- BABAUD Sandrine
- POURRAGEAU Nicolas
- FOURGEAUD J. Claude
- SUCHET Mauricette
- MARTIN Michel
- VINCENT Ingrid

Monsieur le Maire désignera 9 propriétaires pour compléter la liste.

- COMMISSION DE CONTRÔLE DES LISTES ELECTORALES (5)

- Béatrice MONTOUX
- Isabelle THEULIERE
- Patrice RIBATON
- Jean-Claude FOURGEAUD
- Michel MARTIN

2. Fixation du nombre des membres du CCAS et désignation des conseillers qui siègeront au CCAS

Monsieur le Maire informe que, jusqu'à présent, le CCAS était constitué de 8 membres élus à la proportionnelle.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- DESIGNER les conseillers municipaux ci-dessous pour siéger au CCAS :
- Mathilde AUPETIT
- Nathalie PERROT
- Michèle TERRADE
- Sandrine BABAUD
- Sandrine CHARRIER
- Romain BAUTISTA
- Mauricette SUCHET
- Ingrid VINCENT

3. Désignation des délégués dans les divers syndicats et conseils d'administrations

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- DESIGNNE les délégués suivants :

- SIAEP KARST DE LA CHARENTE 1 titulaire + 1 suppléant

Titulaire	Suppléant
Géry LEPOUTRE	Aurélien PUYMERAIL

- SYNDICAT MIXTE CHARENTE EAUX 1 titulaire + 1 suppléant

Titulaire	Suppléant
Guy GAZEAU	Aurélien PUYMERAIL

- SYNDICAT DÉPARTEMENTAL D'ELECTICITÉ ET DE GAZ DE LA CHARENTE (SDEG) 1 titulaire + 1 suppléant

Titulaire	Suppléant
Yannick BOURABIER	Julien LAVAUD

- AGENCE TECHNIQUE DÉPARTEMENTALE (ATD) 1 titulaire + 1 suppléant

Titulaire	Suppléant
Nathalie PERROT	Céline KABA FAUROT

- SYNDICAT MIXTE DE LA FOURRIÈRE 1 titulaire + 1 suppléant

Titulaire	Suppléant
Michèle TERRADE	Nathalie PERROT

- CONSEIL D'ADMINISTRATION DU COLLÈGE (1)

- Fabrice POINT

- Mathilde AUPETIT

- CONSEIL D'ADMINISTRATION DU LYCÉE 1 titulaire + 1 suppléant

- Fabrice POINT

- Mathilde AUPETIT

- CONSEIL D'ÉCOLE MATERNELLE (3)

- Fabrice POINT

- Mathilde AUPETIT

- Sandrine CHARRIER

- CONSEIL D'ÉCOLE PRIMAIRE E. PASCAUD (3)

- Fabrice POINT

- Mathilde AUPETIT

- Sandrine CHARRIER

- CENTRE NATIONAL D'ACTION SOCIALE (CNAS) (1)

- Guy GAZEAU

- FÉDÉRATION DU GROUPEMENT DE DÉFENSE CONTRE LES ORGANISMES NUISIBLES (FGDON)
1 titulaire + 1 suppléant

Titulaire	Suppléant
Aurélien PUYMERAIL	Julien GATELLIER

- CONSEILLER CHARGÉ DES QUESTIONS DE DÉFENSE

- Béatrice MONToux

- CONSEILLER RÉFÉRENT TEMPÊTE

- Yannick BOURABIER

4. Indemnité de conseil et d'assistance au trésorier

N'existe plus depuis le 1er Janvier 2020.

5. Délégation de signature pour commandes

Monsieur le Maire propose, comme par le passé, d'autoriser Monsieur SONTONNAX, Directeur Général des Services, à signer les bons de commande dans la limite de 1 000 € par commande.

De même pour Messieurs DELAGE et SAUZÉ, responsables des services techniques, dans la limite de 500 €.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- AUTORISE Monsieur SONTONNAX, Directeur Général des Services, à signer les bons de commandes à hauteur de 1 000 € et Messieurs DELAGE et SAUZÉ, à hauteur de 500 €.

6. Liste des emplois contractuels pouvant prétendre à l'indemnité pour travaux supplémentaires

Monsieur le Maire souhaite, à titre subsidiaire et quand l'intérêt du service l'exige, pouvoir compenser les travaux supplémentaires moyennant une indemnité dès lors que ces travaux ont été réalisés à sa demande, dans la limite de 25 heures supplémentaires par mois et par agent.

Seuls peuvent prétendre aux Indemnités Horaires pour Travaux Supplémentaires, les agents appartenant aux grades de catégorie B et C.

Il convient de décider d'instaurer l'IHTS pour les grades suivants :

- Adjoints administratifs, adjoints administratifs principaux de 1ère et 2ème classe
- Adjoints techniques, adjoints techniques principaux de 1ère et 2ème classe

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- DONNE son accord pour le versement d'Indemnités Horaires pour Travaux Supplémentaires aux agents mentionnés ci-dessus.

7. Demande de la société FRÉRY

Monsieur le Maire donne lecture du courrier du 20 mars dernier de la société FRÉRY par lequel elle demande, à titre tout à fait exceptionnel, le dégrèvement intégral de la redevance d'affermage de la foire du 22 de l'année 2020 en raison de la crise sanitaire (5 200 €).

Monsieur le Maire propose de proratiser le dégrèvement sur 3 mois, ce qui donne 1 300 €.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- DECIDE d'accorder à la société FRÉRY un dégrèvement de 1 300 € sur la redevance due pour 2020 en raison de la crise sanitaire.

8. Soutien aux entreprises de transport scolaire

La Direction des transports de la Région Nouvelle Aquitaine, par mail du 30 avril dernier, propose aux communes d'apporter leur soutien à la filière transport comme le Conseil Régional l'a fait en appliquant un taux de 64 %, voire 80 % aux entreprises de transport lorsqu'elles ne bénéficient pas du chômage partiel.

Pour l'entreprise VRIET-THORIN pour 24 jours de classe sans transport, cela donne :

- Prix "normal": 180,56 € TTC/jour
 - Prix "réduit prévu au contrat" : 90,28 € TTC/jour
 - Prix "soutien aux entreprises" de transport : 115,55 €/jour (64 %) ; soit 115,55 € x 24 jours = 2 773,20 €.
- Si "tarif réduit" prévu au contrat : 2 166,72 € soit une différence de 606,48 €.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité:

- DONNE son accord pour appliquer un tarif de 115,55 € par jour non circulé pendant la crise sanitaire (24 jours) au lieu du tarif initial de 90,28 € par jour.

9. Demande de Monsieur MEYNIER

Monsieur le Maire donne lecture du courrier de Monsieur MEYNIER qui demande à la commune de lui rembourser 108 € de frais bancaires consécutifs à la non annulation de sa facture d'eau et à la saisie de la somme sur son compte.

La facture concernée s'élevait à 2 558,91 € en raison d'une fuite.

Une demande de remise gracieuse auprès de la banque n'a pas abouti.

Monsieur FOURGEAUD demande qui est responsable.

Monsieur le Maire répond que le but n'est pas de savoir d'où vient l'omission ("l'erreur est humaine") et propose de rembourser.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- DECIDE de verser à Monsieur Williams MEYNIER la somme de 108 €.

10. Convention de mandat pour la délégation de maîtrise d'ouvrage relative au FDAC 2020

Monsieur le Maire rappelle que la commune de Chasseneuil avait, par le passé, décidé de confier à la Communauté de Communes de Charente-Limousine, l'exécution, le suivi et le contrôle du programme de travaux d'amélioration de la voirie communale subventionnée par le Conseil Départemental de la Charente dans le cadre du FDAC (Fonds D'Aide aux Communes).

L'opération, d'un montant de 54 126 € TTC, est financée par :

- une subvention attribuée par le Conseil Départemental égale à 30 % du montant HT de l'opération (16 238 €)
- une contribution de la Communauté de Communes égale à celle de la commune (18 944 €).

Il convient de déléguer la maîtrise d'ouvrage à la Communauté de Communes pour bénéficier des financements.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- DONNE son accord et AUTORISE Monsieur le Maire à signer la convention de délégation de maîtrise d'ouvrage relative au programme FDAC 2020.

11. Enquête publique préalable à l'aliénation d'un chemin rural à Métry

La parole est donnée à Monsieur GAZEAU, Maire Adjoint, qui expose que, dans le but de créer une sortie à la propriété de Madame VILLARD (parcelle cadastrée section B n° 953), il convient de procéder à un échange de terrain avec Monsieur Michel CHAMBORD au lieu-dit Métry.

Monsieur CHAMBORD a souhaité, depuis de nombreuses années, acquérir le chemin rural qui est devenu impraticable et n'est plus utilisé (voir plan, section B n° 985).

Une enquête publique est nécessaire pour céder le chemin.

Monsieur DROUAUD Jean-Marie serait nommé commissaire enquêteur pour l'enquête qui se déroulera du 16 au 31 juillet 2020 inclus.

Suite à l'enquête publique, il conviendra de procéder à l'échange et à la cession des parcelles suivantes :

- Echange sans soulte avec Monsieur et Madame CHAMBORD de la parcelle cadastrée section B n° 985, appartenant à la commune, avec la parcelle section B n° 978 et 979.

- Vente à l'euro symbolique par Monsieur POUPARD et Madame BIGAUD à la commune des parcelles cadastrées section B n°981 et 983

- Vente à l'euro symbolique par la commune à Monsieur POUPARD et Madame BIGAUD de la parcelle cadastrée section B n°984 et de la parcelle cadastrée section B n° 979

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- DONNE son accord aux cessions et échanges ci-dessus

- DÉCIDE de procéder à l'enquête publique préalable à l'aliénation du chemin rural.

- DEMANDE à Monsieur le Maire d'organiser une enquête publique sur ce projet et à saisir le service des Domaines.

- DÉCIDE de prendre en charge les frais d'enquête, de bornage et d'actes.

- AUTORISE Monsieur le Maire à effectuer les démarches nécessaires et à signer toutes pièces utiles au dossier y compris les actes de cession ou d'échange.

12. Recrutement de saisonniers

Monsieur le Maire rappelle que, comme chaque année, il est possible de recruter des emplois saisonniers aux ateliers municipaux pour les mois de juillet et août.

Dans ce but, il convient de créer un poste d'adjoint technique 2ème classe (35h/semaine) du 1er juillet au 31 août 2020.

Monsieur FOURGEAUD propose de rajouter sur la liste des demandeurs d'emploi saisonniers les jeunes réfugiés à Chasseneuil.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- DECIDE de créer 2 postes d'adjoints techniques 2ème classe (35h/semaine) du 1er juillet au 31 août 2020.

Questions et infos diverses

- Demande de Monsieur DI CRISTO

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal de la demande de Monsieur DI CRISTO qui souhaite acquérir 2 lots à proximité de l'actuelle zone d'activité.

Une réflexion est à mener dès lors que nous en saurons plus sur son projet.

- Rencontres avec le personnel

Pour le personnel administratif : le 16 juin à 11h00 - salle du conseil

Pour le personnel des écoles : le 17 juin à 10h30 - salle municipale

Pour le personnel technique : le 17 juin à 13h30 - ateliers municipaux

- Club House du Tennis

Monsieur le Maire informe que les auteurs de l'incendie ont été retrouvés.

Monsieur FOURGEAUD demande si c'est grâce au système de vidéoprotection.

Monsieur le Maire répond que ce n'est pas sûr ; les empreintes, retrouvées sur les lieux ont servi à remonter la piste des auteurs du sinistre.

Notre assurance prendra normalement en charge le coût de la location d'un ALGECO en attendant la reconstruction du bâtiment, prise elle-même en charge par les assurances.

- Visite des bâtiments communaux

Une visite des bâtiments communaux pour les nouveaux élus est organisée le samedi 20 juin à 8h30.

- Dates des prochaines commissions

* 24 juin à 19h30 : commission technique

* 25 juin à 18h00 : commission finances

La prochaine séance de conseil municipal est fixée au mercredi 8 juillet 2020.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h05.

Monsieur le Maire invite les conseillers municipaux à partager le verre de l'amitié.